Le **Codélico**

propose une séance d'information, organisée en partenariat avec le **SPIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation** et la **Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand Est** :

Le travail social en SPIP,

« *Quelle prise en charge intra-muros ?* »

Lundi 19 juin 2023, de 9h à 12h

En présentiel, à l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace - CeA
Place du Quartier Blanc – 67964 STRASBOURG Cedex 9

Nombre de places limité – Inscription obligatoire auprès du Codélico :
INSCRIPTION VIA LE LIEN TRANSMIS DANS L'E-MAIL

Cette réunion d'information est réservée aux professionnels du champ médico-social.

CeA - Hôtel d'Alsace - Place du Quartier Blanc – 67964 STRASBOURG Cedex 9
Direction Action Sociale de Proximité - SAIS - CODÉLICO - codelico@alsace.eu

---

Le travail social en SPIP,

« *Quelle prise en charge intra-muros ?* »

Le Service public pénitentiaire participe à l'exécution des décisions pénales. Il contribue à l'insertion ou la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Les évolutions législatives ont conduit les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) à se spécialiser (notamment vers un aspect criminologique, voulues par les règles européennes de probation) « délaissant » peu à peu l'aspect social des prises en charge.

C'est dans un souhait de renouer avec un accompagnement plus global, que la pluridisciplinarité a été introduite dans les SPIP. Les Services se sont alors dotés de psychologues et d'assistants de service social notamment.

Les assistants de service social, en lien avec les personnels d'insertion et de probation, contribuent à la prise en compte de la dimension sociale et familiale dans l'action d'insertion des personnes placées sous mains de justice et plus particulièrement des personnes détenues. Par leurs actions, ils favorisent le maintien, l'établissement ou le rétablissement de leurs droits sociaux.

Ils travaillent en étroite collaboration au niveau départemental avec les principaux acteurs de droit commun dans le champ de l'action sociale ou sanitaire.

Programme

1ière partie - Présentation de l'Administration pénitentiaire et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)

1. Historique
2. Missions de l'Administration pénitentiaire
3. Organisation

Intervenants :

- Elsa KOENIGUER, Conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, au Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Bas-Rhin, près la Maison d'arrêt de Strasbourg
- Aude ROQUEBERT, Responsable de la section Accès aux droits et maintien des liens familiaux, Unité des politiques publiques d'insertion (UPPI), DISP Grand-Est

2ème partie - Les Assistants de Service social en SPIP

1. Présentation
2. Missions
3. Acteurs et partenaires
4. Perspectives

Intervenants :

- Emilie MARADAN, Assistante de service social, Service pénitentiaire d'insertion et de probation Bas-Rhin
- Cédric ROESCH, Assistant de service social, Service pénitentiaire d'insertion et de probation Bas-Rhin